



**International Summit on  
Child  
Protection  
in Travel and Tourism**

**Sommet international  
sur la protection des enfants lors des  
voyages et du tourisme**

**Ágora Bogotá Convention Centre  
Bogotá DC, Colombie | 6-7 juin 2018**

## **APPEL À L'ACTION pour la protection des enfants lors des voyages et du tourisme**

Nous, participants au premier Sommet international sur la protection des enfants lors des voyages et du tourisme, organisé par le Gouvernement colombien et co-organisé par le Conseil mondial du voyage et du tourisme, ECPAT International, l'ONUUDC, l'UNICEF, le Groupe de travail mondial de haut niveau sur la protection des enfants lors des voyages et du tourisme et ECPAT Colombie/Fundación Renacer ;

Réaffirmant que l'exploitation sexuelle des enfants lors des voyages et du tourisme englobe un large spectre de formes d'exploitation des enfants avec la prostitution et la pornographie, avec la production de matériel pédopornographique en ligne, la vente et la traite d'enfants sous toutes ses formes ; et que divers produits de voyage exposent les enfants au risque d'exploitation, comme le volontariat touristique, le tourisme d'orphelinat ou les grands événements ;

Reconnaissant que l'industrie du voyage et du tourisme se trouve dans une position unique pour identifier et prévenir cette infraction et qu'il relève de l'impératif moral pour tous les secteurs, tant privé que public, de jouer un rôle actif dans l'éradication de cette infraction ;

Soulignant que cet appel à l'action fait partie d'un document plus large qui sera publié à l'issue du sommet afin de renforcer la volonté politique et de mobiliser d'autres parties prenantes pour accélérer l'action visant à protéger les enfants lors des voyages et du tourisme.



Nous demandons à toutes les principales parties prenantes d’adopter un cadre global, centré sur les droits de l’enfant, dans lequel tous les acteurs clés **travaillent activement ensemble pour mettre fin à l’impunité** des délinquants pédosexuels itinérants, grâce à :

- **Une sensibilisation forte et durable fondée sur des données probantes** qui informera et mobilisera les acteurs clés, y compris les communautés, les familles et les enfants, afin de mettre fin à la tolérance sociétale à l’exploitation sexuelle lors des voyages et du tourisme et d’ouvrir un dialogue constructif avec les médias sur la nécessité d’améliorer la protection des enfants lors des voyages et du tourisme et de promouvoir l’utilisation de la terminologie appropriée.

**Actions multipartites :**  
 Lancer une campagne mondiale ;  
 Créer un registre central des ressources existantes pour rendre ces dernières accessibles afin de fournir des conseils pratiques.

- **Une prévention dynamique, globale, adaptée au contexte et durable**, fondée sur l’identification et la lutte contre les facteurs de risque sous-jacents et l’autonomisation des enfants en tant qu’acteurs de la protection des droits de l’enfant, ainsi que sur la promotion de mécanismes d’autorégulation, de codes de conduite et d’autres normes en matière de protection de l’enfance pour répondre aux formes existantes et nouvelles d’exploitation des enfants lors des voyages et du tourisme.

**Action multipartite :**  
 Formation des principales parties prenantes concernées pour une compréhension commune et appropriée de l’exploitation sexuelle lors des voyages et du tourisme, ainsi que la mise en œuvre de normes sur la protection des enfants au sein de l’ensemble du secteur des voyages et du tourisme.

- **Des cadres juridiques solides et efficaces** garantissant la protection des enfants et la poursuite des auteurs d’infractions ; une coopération accrue entre les services répressifs et le système judiciaire pour assurer le succès des enquêtes transfrontalières.



### Actions multipartites :

Renforcer ou développer les systèmes opérationnels de signalement tels que les lignes d'assistance ou d'entraide téléphoniques et les plates-formes de signalement en ligne, établir des normes pour signaler les cas d'exploitation sexuelle lors des voyages et du tourisme et inciter le public à utiliser activement les mécanismes de signalement ;  
 Veiller à ce que les organismes chargés de l'application de la loi disposent des ressources et de la formation nécessaires pour identifier, enquêter et utiliser des méthodes adaptées aux enfants lorsqu'ils prennent en charge des enfants victimes et témoins.

- **Accès pour les enfants à une justice, une protection, des soins et un rétablissement complets adaptés aux enfants et aux genres**, en fournissant une protection spéciale et rapide et une assistance appropriée pour prévenir la victimisation et les traumatismes des enfants.

### Action multipartite :

Assurer des ressources financières et humaines pour un soutien médical et psychosocial approprié et à long terme pour les enfants, en tenant compte des problèmes de réintégration, des problèmes psychologiques et physiques auxquels les victimes pourraient être confrontées.

Appréciant les contributions de tous les partenaires et participants, et le dialogue multipartite qui a été renforcé avec le premier sommet international sur la protection des enfants lors des voyages et du tourisme, **nous réaffirmons notre engagement de nous appuyer sur l'appel à l'action du sommet**

**pour assurer la protection des enfants lors des voyages et du tourisme  
 et mettre fin à l'impunité.**